

PLAN LOCAL D'URBANISME

3b1 – PLAN DE ZONAGE
au 1/5000ème

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Élaboration	-	-	29/04/11
Révision	13/10/16	28/08/19	09/09/20
Modification	16/06/17	-	22/02/18
Simplifiée n°1			

Le Maire,
Jean-Marie BERCHON

Dossier d'approbation

- Zone urbaine**
- Ub Secteur d'extension urbaine en assainissement collectif
 - Ubi Secteur d'extension urbaine en assainissement collectif exposé au risque inondation
 - Uc Secteur d'extension urbaine en assainissement individuel
 - Ue Secteur destiné aux équipements et services publics
 - Uei Secteur destiné aux équipements et services publics exposé au risque inondation
 - Up Secteur urbain du centre ancien à caractère patrimonial
 - Upi Secteur urbain du centre ancien à caractère patrimonial exposé au risque inondation
 - Ut Zone urbaine à vocation touristique
 - Uti Zone urbaine à vocation touristique exposé au risque inondation
- Zone à urbaniser**
- 1AUa Secteur à urbaniser destinée à l'habitat
 - 1AUt Secteur à urbaniser à vocation touristique
 - 2AU Secteur à urbaniser à moyen et long terme par révision du PLU
- Zone agricole**
- A Secteur Agricole
 - Ai Secteur agricole soumis au risque inondation
- Zone naturelle**
- N Secteur naturel
 - Ni Secteur naturel exposé au risque inondation
- Autres**
- Limite de zone
 - Haie ou bois protégé au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Périmètre de protection des bâtiments agricoles (RSD ou installation classée pour la protection de l'environnement - ICPE)
 - Espace Boisé Classé (EBC) - article L. 113-1 du Code de l'Urbanisme
 - ★ Élément historique/culturel protégé au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme
 - ⊗ Bâtiments en zone A pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L. 151-11 2° du Code de l'Urbanisme
 - Emplacement réservé

N° ER	Section Cadastre	Numéros Parcelles	Superficie approximative	Bénéficiaire	Destination
1	0B	1087 - 1089	7 520m2	Commune	Stationnement - site Bétharram petite cité
2	0A	184	141m2	Commune	Aire de retournement
3	0B	187 - 528 530 - 190 340	721m2	Département	Élargissement d'une voie publique